

RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00041
Numéro SIREN : 300 210 184
Nom ou dénomination : AEREL

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 2196

2293
2196

AEREL

S.A.S. au capital de 52 000 €

**Le Berloquet
41800 COUTURE SUR LOIR**

RCS BLOIS 300 210 184

APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 483 € au report à nouveau.

L'assemblée générale reconnaît qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée des actionnaires du 7 juin 2019.

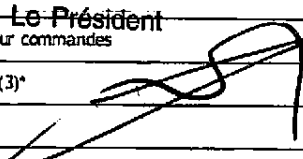
Copie Certifiée Conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise : AEREL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : 0 Z.A. LES CHAPELLES 72310 BESSE S/ BRAYE Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET * : 3 0 0 2 1 0 1 8 4 0 0 0 2 8 Néant *

				Exercice N, clos le : <u>31/12/2018</u>				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX	32 131	CQ	17 099		15 032	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	160 805	AG	153 974		6 830	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 064	AK	3 064			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	124 794	AS	80 547		44 247
		Autres immobilisations corporelles	AT	37 234	AU	35 788		1 446
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 065	CV			1 065	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	9 604	BI			9 604	
TOTAL (II)		BJ	368 700	BK	290 474		78 226	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	170 587	BM	8 688		161 899	
	En cours de production de biens	BN	82 290	BO			82 290	
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	118 449	BS	1 658		116 790	
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	27 784	BY			27 784
		Autres créances (3)	BZ	20 274	CA			20 274
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	17 928	CG			17 928	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 858	CI			3 858	
	TOTAL (III)	CJ	441 171	CK	10 346		430 825	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	809 872	1A	300 821		509 051	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		9 604		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Copie Certifiée Conforme
 Le Président



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AEREL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 52 000)	DA	52 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	20 317	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	22 483	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	100 000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 725	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	236 941	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	103 545	
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 837	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régular.	Autres dettes	EA	2 000	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	409 050	
Écart de conversion passif *		(V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	509 051	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	391 290		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	77		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>AREL</u>		Exercice N		Néant		*		
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * Services *	FD	65 466	FE	86 931	FF	152 397	
		FG	4 297	FH	4 421	FI	8 718	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	69 763	FK	91 352	FL	161 116	
	Production stockée *					FM	112 886	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 925	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	285 928
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	105 999	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-16 539	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	73 903	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 262	
	Salaires et traitements *					FY	37 541	
	Charges sociales (10)					FZ	3 983	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *				GA	31 218
			- dotations aux provisions *				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	239 370	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	46 557	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	17	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	17	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1 121	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 121	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 104	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II + III - IV + V - VI)						GW	45 453	

(RENOIS : voir tableau n°2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>AEREL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 970	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 970	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-22 970
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	285 945
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	263 462
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)			HN	22 483
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
		Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art.217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 925	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Clause de retour à meilleur fortune abandon du compte courant		charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		22 970		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		charges antérieures	Produits antérieures	

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2018 AU 31/12/2018		INFORMATIONS PRODUITES
I -	REGLES ET METHODES COMPTABLES	
	Méthodes d'évaluation	
	Calculs des amortissements et des provisions	X
	Changements de méthode	X
	Dérogations	
	Information complémentaire pour donner l'image fidèle	
II -	COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
	Etat de l'actif immobilisé	X
	Etat des amortissements	X
	Etat des provisions	X
	Etat des créances et des dettes	X
	Informations et commentaires sur :	
	- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	
	- Réévaluation	
	- Frais d'établissements	
	- Frais de recherche appliquée et de développement	
	- Fonds commercial	
	- Intérêts immobilisés	
	- Intérêts sur éléments de l'actif circulant	
	- Différence d'évaluation sur les éléments fongibles de l'actif	
	- Avances aux dirigeants	
	- Produits à recevoir	X
	- Charges à payer	X
	- Produits constatés d'avance	
	- Charges constatées d'avance	X
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	
	- Composition du capital social	X
	- Parts bénéficiaires	
III -	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
	Crédit bail	
	Engagements financiers	X
	Dettes garanties par des sûretés réelles	
	Identités des sociétés mères consolidant les comptes de société	
	Liste des filiales et participations	
IV -	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

AEREL

Clôture au : 31/12/2018

Les comptes ont été préparés conformément aux règlements comptables actuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables, la méthode de simplification des PME pour les immobilisations non décomposables a été appliquée.

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'amortissement admises avant le 1^{er} janvier 2005 pour les immobilisations non décomposables du fait de la taille de la Société. Pour les éventuelles immobilisations décomposables, les différents composants sont amortis comptablement sur la durée de vie prévue.

Les différences d'amortissements entre le comptable et le fiscal sont gérées en amortissements dérogatoires uniquement pour les nouvelles immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le seuil de signification retenu pour la décomposition des immobilisations est de 15 % de la valeur d'origine de l'immobilisation ou de 1 000 € HT. La méthode de simplification pour l'évaluation des composants a été retenue, du fait de la taille de l'entreprise, dans tous les cas où la valeur du composant d'origine n'était pas clairement connue.

Production immobilisée

En 2007, la production immobilisée résulte de la modification des outillages immobilisés. Il n'a été retenu que 50 % des heures passées pour les modifications du fait qu'elles se sont réparties entre des matériels immobilisés et la modification de pièces en stock. La valorisation des temps passés a été faite sur la base de 2.5 fois le taux horaire brut moyen des personnels concernés.

En 2017, la mise au point et la constitution d'outillage ont été valorisées au prix de revient des matières et au prix de revient estimé du personnel.

B - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Il n'est pas actuellement, en l'état actuel de la législation et de la jurisprudence, calculé d'amortissements pour dépréciation en fonction de la durée de vie prévue.

C - PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu, cette méthode se rapproche de la méthode FIFO.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision est constatée en cas de dépréciation de ces derniers.

Les travaux en cours et produits finis fabriqués sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks à 100 % sur les postes CLMISTORS du stock au 31/12/1999 concernant les anciens modèles et pièces spécifiques attachées égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Il n'a pas été passé de provision sur les pièces de l'ancienne gamme, du fait du lancement de la nouvelle gamme en 2018.

E - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

G - ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

Suivant convention signée le 23 décembre 2010, les dirigeants fondateurs ont procédé à un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'une partie de leurs comptes courants ouverts dans les livres de la Société à hauteur de 110 000 € sur l'exercice 2010. Il est prévu de procéder au remboursement de cet abandon quand la situation nette de la Société sera supérieure à 100 000 €.

Sur 2012, il n'a été procédé à aucun remboursement en raison d'un montant non significatif et d'une trésorerie toujours difficile.

En 2013, les résultats de la Société au cours de cet exercice ont permis d'activer la clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 18 212 €. Cette opération a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

En 2014, il n'a été procédé à aucun remboursement en raison de la situation nette de la Société étant inférieure à 100 000 €.

En 2015, les résultats de la Société au cours de cet exercice ont permis d'activer la clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 27 491 €. Cette opération a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

L'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune prenant fin lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et le montant restant à rembourser s'élevant à 64 297 €, les dirigeants fondateurs ont prorogé la durée de la convention jusqu'en 2025.

En 2016, les résultats de la Société au cours de cet exercice ont permis d'activer la clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 23 332 €. Cette opération a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

En 2017, les résultats de la Société au cours de cet exercice n'ont pas permis d'activer la clause de retour à meilleure fortune. La situation nette de la Société étant inférieure à 100 000 €.

En 2018, les résultats de la Société au cours de cet exercice ont permis d'activer la clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 22 970 €. Cette opération a été comptabilisée en charges exceptionnelles. Le montant restant à rembourser s'élève à 17 995 €.

Suivant convention signée le 31 décembre 2015, les dirigeants fondateurs décident d'abandonner leur créance due au titre des loyers impayés pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2015 à hauteur de 70 % soit un montant de 56 817.94 €.

La Société AEREL s'oblige à rembourser le montant total de la créance sous condition résolutoire de retour à meilleure fortune, soit jusqu'à ce que le montant des capitaux propres ait atteint la somme de 130 000 €, la convention prendra fin jusqu'en 2025.

H - DIVERS

Retraitement du poste sous-traitance en fabrication de pièce en sous-traitance.

Au cours de cet exercice, une indemnité de licenciement pour un montant de 24 K€ a été enregistré en 641400.

F - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En 2018, une participation financière de 10 K€ a été attribuée par la Direction Générale Formation Recherche Economie et Emploi.

Les présents comptes annuels ne donnent pas une image complète de la situation de l'entreprise et du patrimoine de la Société. En effet, ceux-ci n'intègrent pas les éléments essentiels que sont, pour une entreprise innovante, sa technologie, ses brevets, son know how et son potentiel de développement

Le compte courant doit s'analyser en quasi fonds propres et traduit l'implication et la détermination de l'actionnariat.

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2017	Augmentations		Diminutions		31/12/2018	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établiss. développement	32 131					32 131	
Autres postes	163 869					163 869	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagts. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus	124 794					124 794	
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén. agenc. aménagts divers	11 615					11 615	
- matériel de transport	5 076					5 076	
- matériel de bureau et info, mobilier	20 542					20 542	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	162 029					162 029	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations	1 065					1 065	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	9 604					9 604	
Total immobilisations financières	10 669					10 669	

Total général	368 700					368 700	
----------------------	----------------	--	--	--	--	----------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	10 861	6 237		17 099
Autres immobilisations incorporelles	154 556	2 482		157 039
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 640	21 907		80 547
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers	11 255	93		11 349
- matériel de transport	5 076			5 076
- matériel de bureau et informatique, mobilier	18 865	497		19 362
- emballages récupérables et divers				
Total	93 837	22 498		116 336
Total général	259 255	31 218		290 474

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissement							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales, agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires - dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées				

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provisions risques et charges				

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours	10 346			10 346
- sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation	10 346			10 346

Total général		10 346			10 346
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 604	9 604	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	27 784	27 784	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres	914	914	
collectivités publ.	17 406	17 406	
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	1 954	1 954	
Charges constatées d' avance	3 858	3 858	
Total général	61 521	61 521	
Montant des - prêts accordés en cours d' exercice			
- remboursements obtenus en cours d' exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes	29 868	12 109	17 759	
auprès ébts crédit	856	856		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	103 545	103 545		
Personnel et comptes rattachés	30 567	30 567		
Sécurité sociale et organismes sociaux	5 149	5 149		
Etat et autres				
collectivités				
publiques	121	121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	236 941	236 941		
Autres dettes	2 000	2 000		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d' avance				
Total général	409 050	391 291	17 759	
Emprunts souscrits en cours d' exercice				
Emprunts remboursés en cours d' exercice	11 630			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	1 925
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus Fournisseurs	856	
- Factures non parvenues Personnel	1 236	
- Congés à payer	150	
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer	19	
- Autres charges à payer	188	
Etat	121	
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses	2 000	
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer	77	
- Intérêts courus sur concours bancaires		

AEREL

Clôture au: 31/12/2018

CHARGES CONSTATEES D' AVANCE

	Montant
Charges d' exploitation	3 858
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 858

AEREL

Clôture au: 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l' exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l' exercice	14 000	3
Actions ou parts sociales émises en cours d' exercice		
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l' exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l' exercice	14 000	3

ANNEXE

SAS AEREL

Clôture au 31/12/2018

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES

Sur le prêt de 80 000 € nantissement du fonds de commerce.

ENGAGEMENT RETRAITE

En raison des modifications incessantes en matière de retraite de l'incertitude sur les âges de départ des personnels et de la taille de l'entreprise aucun calcul d'indemnités IFC n'a été effectué car considéré comme non significatif.

Ce document contient une mention expresse (art. 1732 du CGI)

Le montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au crédit du compte 649600, sous compte dédié du compte 64 charge de personnel, selon la préconisation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Son montant au 31 décembre s'élève à 914 €.

AFFECTATION

Le CICE a pour objet le financement de la Compétitivité des Entreprises.

A cet effet, il est utilisé aux financements de recherche pour l'innovation d'une nouvelle génération de climatisation filtrante par injection évaporative dans l'investissement du matériel et outillage et dans la formation.